à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° PC 013 046 22 A0019
Déposé le : 27/09/2022
Demandeur : Madame KOCER DIANA
Sur un terrain sis à : 504 AV DE LA LIBERATION à GRÉASQUE (13850)
Références cadastrales : AD 264

Madame KOCER DIANA
3 rue IRMA MOREAU
13100 Aix En Provence

OBJET : CERTIFICAT DE PERMIS TACITE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le présent certificat confirme que Madame KOCER DIANA est titulaire d'un Permis de construire depuis le 07/02/2023 pour le projet ci-dessus référencé.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A GRÉASQUE, le 10/02/2023

Le Maire,
Michel RUIZ

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (*notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...*) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.